

TÉMOIGNAGE
Réseaux thématiques
2021/2027



**Elevage bovins viande
en région Auvergne –
Rhône-Alpes**



Le réseau thématique C3A « Clim'Action Adaptation Atténuation » mobilise des éleveurs en production bovine (lait ou viande) et caprine pour établir des références technico-économiques.

Chiffres clés 2022 de l'exploitation

Main-d'œuvre :
3,1 UMO

Surfaces :
SAU : 176 ha
SFP : 168 ha, 98 % en herbe
8 ha céréales
Pas d'irrigation

Troupeau :
156 UGB dont :
110 vaches Limousine avec ventes de reproducteurs et de broutards mâles et femelles.

Production de viande :
51 715 Kgv produit sur l'année
332 Kgv / UGB
3,48 € par kg vif vendu

Chargement corrigé :
Chargement autonome hors achats et hors variations d'inventaire : 0,83 UGB/ha

Autonomie massique ration :
95 %

Indicateurs économiques :
Produit Brut (PB) : 298 000 €
Charges opération./PB : 29 %
Charges de structure/PB : 29 %
EBE : 126 000€
EBE/PB : 42 %
Annuités/EBE : 28 %
Revenu disponible : 42 000 € par UMO

Face aux changements climatiques

Forces :

- Habitude de cultiver l'herbe
- Vêlages d'automne, besoins moindres en été

Faiblesses :

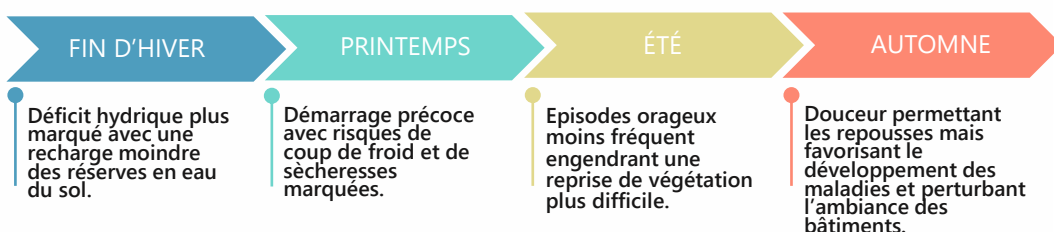
- Sols à faible réserve utile
- Un seul site d'exploitation, pas de dilution du risque climatique.

Gaec de Montaigut : leviers multiples face aux aléas.

VIANDE SPÉCIALISÉ MONTAGNE HERBAGER – CANTAL








RISQUES CLIMATIQUES ANNUELS

L'exploitation se situe sur La Planèze de Saint-Flour, un plateau volcanique à 1000 m d'altitude. Les risques climatiques s'y échelonnent tout au long de l'année :



« Avant les agriculteurs parlaient toujours des sécheresses de 1976 puis de 2003, mais maintenant c'est beaucoup plus fréquent » et « cela nous a conduit à baisser notre chargement d'environ 10 % en 10 ans. »

ALÉAS CLIMATIQUES ET LEVIERS MIS EN ŒUVRE

2011		Sécheresse importante avec impact fort sur les récoltes de foin. Achat de foin.
2012		Aléa favorable avec récoltes exceptionnellement bonnes.
2015		Sécheresse marquée
2018		Sécheresse avec impact faible et récolte automnale exceptionnelle (mi-novembre).
2019		Année de sécheresse
2022		Sécheresse de printemps cumulée à un gel tardif. Bonnes repousses à l'automne. Essai maïs
2023		Baucoup de pluviométrie induisant des difficultés à récolter au bon stade. Sécheresse d'automne avec nécessité d'affourager dès le 15 septembre.

DES INVESTISSEMENTS POUR L'ABREUVEMENT DES ANIMAUX

La source la plus productive et la plus régulière de l'exploitation, est reliée aujourd'hui à un forage qui permet de sécuriser l'abreuvement des animaux. Ce sont plus de 500 mètres de conduite d'eau qui ont été enterrés pour alimenter par gravité un grand nombre de pâtures.

Cet investissement limite également le temps de travail des associés.



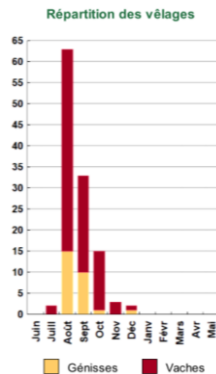
DES BESOINS CALÉS SUR LA POUSSE DE L'HERBE

Les conditions pédoclimatiques dans lesquelles se trouvent l'exploitation sont défavorables à la pousse de l'herbe du 01/07 au 15/08. En effet, la zone a une tendance au déficit hydrique sur cette période et les sols ne comportent qu'une faible réserve utile.

Ces conditions ont toujours été présentes et ont tendance à s'intensifier encore aujourd'hui avec le changement climatique.

Le choix de vêlages d'été s'est donc imposé comme étant une solution permettant de faire coïncider la période à faible besoin (tarissement mi-juin à mi-août) avec la période de déficit de pousse.

Les associés relèvent d'autres avantages à ce choix: surveillance plus facile avec la durée du jour plus longue, pression sanitaire moindre, travail plus intense sur la période clémente et moindre sur la période difficile d'un point de vue climatique, valorisation des repousses d'automne de plus en plus fournies au moment où les besoins redeviennent importants.



Cette orientation implique de distribuer des quantités supérieures à l'auge et ce sont, à titre d'exemple, 2,4 TMS / UGB qui ont été distribués sur l'année 2022.

Autre point critique, le nombre de jours très chauds, en hausse avec le changement climatique, impacte de plus en plus la santé des veaux naissants.

UN PATURAGE TOURNANT POUR NE PAS AVOIR TOUS SES ŒUFS DANS LE MÊME PANIER

La mise en place d'une seconde période de vêlage est envisagée pour conduire un lot d'animaux susceptible de profiter de la richesse de l'herbe de printemps.

Dans cette optique, la mise en place d'un pâturage tournant permettrait une gestion dynamique et intensive de l'herbe de printemps.

Une série d'adaptations sur les productions fourragères

Les associés ont poursuivi le travail engagé par les cédants en matière de production végétale. Les cultures sont conduites avec beaucoup d'attention notamment l'herbe issues des prairies temporaires.

Choix d'espèces résistantes aux déficits hydriques

Pour les associés, ce sont « **les fauches précoces qui sauvent la saison** ». Pour ce faire, ils privilégient le dactyle, la fétuque et les luzernes qui souffrent moins que les ray-grass et qui ont une dynamique de pousse automnale plus intense.

En 2022, année de sécheresse, ce sont les « 50 mm de pluie d'orage du 5 août qui ont sauvé l'automne » grâce à la réactivité des prairies semées.

Implantation de maïs ensilage en altitude

Le seuil d'intérêt de 10 tonnes de MS n'est pas toujours atteint en montagne mais pour les associés, « le maïs est le meilleur choix lorsqu'il faut semer au printemps » pour renouveler un ray-grass qui a souffert l'année précédente ou une céréale non réussie.

Automne 2022: Essai de re-semis dans les prairies temporaires en place

L'essai mené pour regarnir les prairies ayant souffert de la sécheresse avec des céréales auto-produites n'est pas concluant pour les associés et les rendements 2023 ne s'en sont pas trouvés impactés.

Fiche réalisée par :

Yann BOUCHARD- Chambre d'agriculture du Cantal (06 71 71 87 66)

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Décembre 2023 - Réf. : 0023 301 154

Conception : Beta Pictoris - Crédit photos : Yann Bouchard

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (CasDAR) et de la CNE.

